

## MODIFICATION N° 5 DATÉE DU 21 MAI 2026

APPORTÉE À LA VERSION MODIFIÉE DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉE  
DU 27 AOÛT 2025, MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 3 OCTOBRE 2025,  
LA MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 22 OCTOBRE 2025,  
LA MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 12 DÉCEMBRE 2025 ET  
LA MODIFICATION N° 4 DATÉE DU 6 MAI 2026,  
MODIFIANT LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 16 MAI 2025,  
MODIFIÉ PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 18 JUIN 2025 ET  
LA MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 27 JUIN 2025

(le « prospectus simplifié »)

visant les fonds suivants :

**FONDS DE CANNABIS ET DE SANTÉ ALTERNATIVE NINEPOINT**

*Titres de série A, de série F, de série I et de série D*

**FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMÉRICAINES AVANTAGE RISQUE NINEPOINT**

*Titres de série A, de série F, de série I, de série D, des série PF et de série QF*

(individuellement et collectivement, un ou les « Fonds »)

À moins qu'ils ne soient par ailleurs expressément définis, les termes importants utilisés dans la présente modification ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié.

### 1. Introduction

Le prospectus simplifié est par les présentes modifié pour tenir compte du fait que le gestionnaire propose de modifier, le 29 juin 2026 ou vers cette date, les objectifs de placement des Fonds (chacune, une « **modification de l'OP** » et, collectivement, les « **modifications de l'OP** »), sous réserve de l'approbation des porteurs de parts. Si les modifications de l'OP sont approuvées, il est prévu que le nom des Fonds sera modifié; les stratégies de placement des Fonds seront modifiées pour mettre en œuvre les modifications de l'OP; la catégorie des Fonds sera modifiée; les indices de référence utilisés pour calculer le niveau de risque des Fonds seront modifiés; la fréquence des distributions sera modifiée; les frais de gestion du Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint seront réduits (la « **réduction des frais de gestion** »); Faircourt Asset Management Inc. n'agira plus à titre de sous-conseiller du Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint; et le niveau de risque du Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint sera modifié.

Le gestionnaire a convoqué des assemblées extraordinaires des porteurs de parts des Fonds, lesquelles devraient avoir lieu le 29 juin 2026 ou vers cette date (les « **assemblées** »), pour que les porteurs de parts inscrits le 15 mai 2026 puissent examiner et approuver les modifications de l'OP. Les détails des modifications de l'OP seront communiqués aux investisseurs des Fonds autorisés à voter. Si les approbations requises sont obtenues, les modifications de l'OP, et les modifications correspondantes décrites ci-après, seront mises en œuvre après l'assemblée le 6 juillet 2026 ou vers cette date (la « **date de prise d'effet** »).

Le comité d'examen indépendant a examiné les questions de conflit d'intérêts potentiel relativement aux modifications de l'OP et a fourni une recommandation positive après avoir déterminé que les modifications de l'OP, si elles étaient mises en œuvre, aboutiraient à un résultat juste et raisonnable pour chaque Fonds.

Chaque modification de l'OP pourrait exiger que le gestionnaire vende une tranche importante du portefeuille du Fonds, ce qui donnerait lieu à des gains ou pertes en capital réalisés. Pour le Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint, le gestionnaire prévoit qu'il y aura d'importants reports prospectifs de pertes en capital, de sorte que le Fonds n'aura pas à verser de distribution de gains en capital aux porteurs de parts en raison de telles dispositions. Pour le Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint, le gestionnaire prévoit qu'il pourrait y avoir un montant important de gains en capital réalisés en raison de ces ventes. Le montant réel des gains réalisés pourrait être différent des attentes actuelles en raison de la fluctuation de la valeur des titres détenus par chaque Fonds entre la date de la présente modification et la date de prise d'effet.

## 2. Modifications de l'OP proposées et modifications correspondantes

### *Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint*

Le gestionnaire propose de modifier l'objectif de placement du Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint avec prise d'effet après l'assemblée des porteurs de parts à la date de prise d'effet ou vers cette date comme suit :

Objectif de placement actuel	Objectif de placement proposé
Le Fonds a comme objectif de placement de chercher à obtenir une croissance en investissant surtout dans des titres de capitaux propres de sociétés exerçant leurs activités dans les domaines de la nutrition, du nutraceutique et les secteurs axés sur des nouvelles formes de médicaments et de solutions pharmaceutiques, y compris le cannabis.	Le Fonds a comme objectif de placement de chercher à offrir aux porteurs de titres des distributions en espèces mensuelles élevées et l'occasion d'une plus-value du capital en investissant principalement dans un portefeuille d'OPC négociés en bourse gérés par le gestionnaire qui i) investissent dans les titres de capitaux propres d'un seul émetteur, et ii) ont recours à des stratégies axées sur les options d'achat couvertes.

Si les porteurs de parts approuvent la modification de l'OP, à la date de prise d'effet ou vers cette date, il est prévu ce qui suit :

- le nom du Fonds deviendra Fonds Ninepoint HighShares canadien amélioré;
- les stratégies de placement du Fonds seront modifiées comme suit :

Stratégies de placement actuelles	Stratégies de placement proposées
Le Fonds investira principalement dans un portefeuille de titres de sociétés inscrites à la cote de bourses nord-américaines et dont la stratégie commerciale est axée sur les thèmes associés aux nouvelles formes parallèles de santé et de mieux-être de plus en plus acceptées et répandues en Amérique du Nord. Ces sociétés comprennent les sociétés pharmaceutiques, les sociétés de vitamines et de suppléments alimentaires, les fournisseurs de	Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'OPC négociés en bourse gérés par le gestionnaire qui : i) sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne, et ii) investissent dans les titres de capitaux propres d'un seul émetteur. Le gestionnaire choisira ces OPC négociés en bourse dans le but de s'assurer de rendements indicatifs élevés tout en conservant un portefeuille diversifié. Le Fonds n'aura pas

Stratégies de placement actuelles	Stratégies de placement proposées
<p>services de soins de santé et de mieux-être, les entreprises spécialisées en programmes de régimes et de perte de poids, les fournisseurs de soins de santé alternatifs, les producteurs de cannabis canadiens autorisés et les fournisseurs de services connexes, de même que les sociétés se spécialisant dans la transformation, la commercialisation et la distribution d'aliments et de boissons biologiques.</p> <p>La majorité des titres devraient présenter les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• afficher une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars au moment de l'investissement;</li> <li>• faire l'objet d'opérations quotidiennes d'une valeur moyenne de plus de 1 000 000 \$.</li> </ul> <p>Le sous-conseiller peut modifier les stratégies de placement du Fonds à son appréciation, sans préavis aux porteurs de titres ni approbation de leur part, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables.</p> <p>Le Fonds peut également choisir l'une des stratégies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• détenir à tout moment de la trésorerie, des instruments du marché monétaire à court terme, des titres à revenu fixe ou d'autres titres équivalents y compris d'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire qui investissent la totalité ou quasi-totalité de leurs actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, aux fins de gestion de trésorerie;</li> <li>• utiliser des dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés ou de gré à gré et des swaps, à titre de stratégie de couverture ou de stratégie autre que de couverture, d'une façon compatible avec les objectifs de placement du Fonds et comme le permet la réglementation en valeurs mobilières, notamment aux fins suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>i) se protéger contre les pertes découlant des variations du prix des placements du fonds sous-jacent et le risque de change;</li> <li>ii) obtenir une exposition aux titres et aux marchés individuels plutôt que d'acheter les titres directement;</li> </ul> </li> </ul>	<p>recours à l'effet de levier, mais il investira dans des OPC négociés en bourse qui le font.</p> <p>Le Fonds peut détenir à tout moment de la trésorerie, des instruments du marché monétaire à court terme, des titres à revenu fixe ou d'autres titres équivalents y compris, conformément au Règlement 81-102, d'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire qui investissent la totalité ou quasi-totalité de leurs actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, aux fins de gestion de trésorerie.</p> <p>Le Fonds investira dans des fonds négociés en bourse (chacun, un « <b>fonds sous-jacent</b> ») qui imposent des frais de gestion s'ajoutant à ceux payables par le Fonds; toutefois, le Fonds ne paiera aucuns frais de gestion qui auraient pour effet, selon une personne raisonnable, de doubler les frais payables par un fonds sous-jacent pour obtenir le même service.</p>

Stratégies de placement actuelles	Stratégies de placement proposées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• participer à des prêts de titres afin de procurer un revenu supplémentaire;</li> <li>• participer à des ventes à découvert;</li> <li>• conformément à la dispense prévue par la réglementation permettant d'investir dans des fonds négociés en bourse avec effet de levier et des fonds négociés en bourse de marchandises, investir : <ul style="list-style-type: none"> <li>i) dans des fonds négociés en bourse de marchandises;</li> <li>ii) jusqu'à 10 % de son actif net, au total, calculé au moment du placement, dans des fonds négociés en bourse sous-jacents,</li> </ul> <p>à condition que i) l'exposition (directe ou indirecte) de la valeur marchande du Fonds à l'ensemble des marchandises physiques (y compris l'or) n'excède pas 10 % de la valeur liquidative du Fonds au moment du placement et ii) au plus 20 % de l'actif net du Fonds, au total, calculé selon la valeur marchande au moment d'une opération, soit composé de titres de fonds négociés en bourse à rendement inverse ou de fonds négociés en bourse baissiers avec effet de levier et de titres vendus à découvert par le Fonds;</p> </li> <li>• investir dans des fonds négociés en bourse américains sous-jacents sous réserve des modalités de la dispense.</li> </ul> <p>Le Fonds peut également investir dans d'autres fonds négociés en bourse comme le permet la réglementation sur les valeurs mobilières.</p> <p>En ce qui a trait aux placements dans des émetteurs américains, le Fonds peut investir dans les titres de sociétés qui tirent actuellement, ou qui tireront dans le futur, une partie de leurs revenus des industries du cannabis à des fins médicales et/ou récréatives dans les États américains où ces activités ont été légalisées en vertu de la législation étatique, malgré le fait que la prescription, la commercialisation et la vente de cannabis demeurent illégales sous le régime législatif fédéral américain.</p>	

- le type du Fonds passera de « Croissance d'actions nord-américaines » à « Revenu d'actions canadiennes »;
- Faircourt Asset Management Inc. n'agira plus à titre de sous-conseiller du Fonds;

- les indices de référence utilisés pour calculer le niveau de risque du Fonds passeront de l'indice Refinitiv Canada Health Care Total Return (70 %) et de l'indice Refinitiv Healthcare Total Return Index (30 %) à l'indice S&P/TSX 60;
- le niveau de risque du Fonds passera de « élevé » à « moyen »;
- les distributions du Fonds passeront d'annuelles à mensuelles;
- les frais de gestion seront réduits comme suit :

Frais de gestion actuels	Frais de gestion proposés
Série A : 2,25 %	Série A : 1,30 %
Série F : 1,25 %	Série F : 0,30 %
Série I : négociés par le porteur de titres (jusqu'à un maximum de 2,25 %)	Série I : négociés par le porteur de titres (jusqu'à un maximum de 1,30 %)
Série D : 1,25 %	Série D : 0,30 %

*Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint*

Le gestionnaire propose de modifier l'objectif de placement du Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint avec prise d'effet après l'assemblée des porteurs de parts à la date de prise d'effet ou vers cette date comme suit :

Objectif de placement actuel	Objectif de placement proposé
L'objectif de placement du Fonds est de tenter d'obtenir une exposition au rendement de l'indice S&P 500, ou de l'indice qui lui succède ou le remplace, et de chercher à atténuer la volatilité de ce rendement au moyen de stratégies sur options.	Le Fonds a comme objectif de placement de chercher à offrir aux porteurs de parts un revenu et une plus-value du capital à long terme principalement en vendant des options de vente sur des titres de capitaux propres, des indices et des fonds négociés en bourse pour percevoir des primes, et en investissant directement dans des titres de capitaux propres et/ou des fonds négociés en bourse, et/ou en vendant des options d'achat sur ces titres.

Si les porteurs de parts approuvent la modification de l'OP, à la date de prise d'effet ou vers cette date, il est prévu ce qui suit :

- le nom du Fonds deviendra Fonds mondial à rendement supérieur Ninepoint;
- les stratégies de placement du Fonds seront modifiées comme suit :

Stratégies de placement actuelles	Stratégies de placement proposées
Pour atteindre les objectifs de placement du Fonds, le gestionnaire obtient une exposition à des titres de capitaux propres au moyen de placements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui visent à reproduire le rendement de l'indice S&P 500, ou de l'indice qui lui succède ou le remplace, déduction faite des frais.	Le Fonds recourt principalement à un large éventail de stratégies de dérivés sur options dans le but de produire un revenu, d'offrir une plus-value du capital à long terme et/ou de préserver le capital. Le processus de placement

Stratégies de placement actuelles	Stratégies de placement proposées
<p>Le Fonds peut également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• détenir à tout moment de la trésorerie, des instruments du marché monétaire à court terme, des titres à revenu fixe ou d'autres titres équivalents y compris d'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire qui investissent la totalité ou quasi-totalité de leurs actifs dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, aux fins de gestion de trésorerie;</li> <li>• participer à des opérations de prêt, à des mises en pension et prises en pension de titres, comme le permettent les autorités en valeurs mobilières pour tenter de produire un revenu additionnel;</li> <li>• utiliser des dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés ou de gré à gré et des swaps, à titre de stratégie de couverture ou de stratégie autre que de couverture.</li> </ul> <p>Plus particulièrement, le gestionnaire achète des options de vente visant des indices boursiers et des fonds négociés en bourse d'actions et met en œuvre des opérations mixtes sur options de vente visant des indices boursiers et des fonds négociés en bourse d'actions à des fins défensives. Les opérations mixtes sur options de vente comportent l'achat d'une option de vente visant un fonds négocié en bourse d'actions donné et la vente simultanée d'une option de vente visant le même fonds négocié en bourse d'actions, assortie de la même date d'échéance, mais à un prix d'exercice moins élevé.</p>	<p>repose principalement sur l'analyse fondamentale et l'analyse de la volatilité.</p> <p>Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres et recourir à la vente d'options d'achat couvertes.</p> <p>Le Fonds peut également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• investir jusqu'à 100 % de son actif dans les titres d'autres OPC et fonds négociés en bourse, y compris ceux gérés par le gestionnaire;</li> <li>• utiliser des bons de souscription, des fonds négociés en bourse et des dérivés, comme des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés, des options de gré à gré et des swaps à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;</li> <li>• détenir à tout moment de la trésorerie, des instruments du marché monétaire à court terme, des titres à revenu fixe ou d'autres titres équivalents y compris, conformément au Règlement 81-102, d'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire qui investissent la totalité ou quasi-totalité de leurs actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, aux fins de gestion de trésorerie;</li> <li>• participer à des opérations de prêt de titres et à des mises en pension et prises en pension de titres de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières dans le but de procurer un revenu supplémentaire;</li> <li>• participer à des ventes à découvert d'une façon compatible avec les objectifs de placement du Fonds et comme le permet la réglementation sur les valeurs mobilières;</li> <li>• investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.</li> </ul>

- le type du Fonds passera de « Actions américaines » à « Divers – Revenu et immobilier »;
- l'indice de référence utilisé pour calculer le niveau de risque du Fonds passera de l'indice S&P 500 à l'indice CBOE S&P 500 Buy Write (en \$ CA) (50 %) et l'indice CBOE S&P 500 Put Write (50 %);
- les distributions du Fonds passeront d'annuelles à mensuelles, à un taux de 8 % par année.

Le gestionnaire ne s'attend pas à ce que le niveau de risque du Fonds soit modifié.

### **3. Quels sont vos droits?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit : de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds ou d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou, dans certains cas, de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE, DU FIDUCIAIRE ET DU PROMOTEUR**

**FONDS DE CANNABIS ET DE SANTÉ ALTERNATIVE NINEPOINT  
FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMÉRICAINES AVANTAGE RISQUE NINEPOINT  
(les « Fonds »)**

La présente modification n° 5 datée du 21 mai 2026, et la version modifiée du prospectus simplifié datée du 27 août 2025, modifiée par la modification n° 1 datée du 3 octobre 2025, la modification n° 2 datée du 22 octobre 2025, la modification n° 3 datée du 12 décembre 2025 et la modification n° 4 datée du 6 mai 2026, modifiant le prospectus simplifié daté du 16 mai 2025, modifié par la modification n° 1 datée du 18 juin 2025 et la modification n° 2 datée du 27 juin 2025, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE du 21 mai 2026

**NINEPOINT PARTNERS LP, AGISSANT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON COMMANDITÉ,  
NINEPOINT PARTNERS GP INC., EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE  
PROMOTEUR DES FONDS**

*(Signé) « John Wilson »*

John Wilson  
Cochef de la direction

*(Signé) « Shirin Kabani »*

Shirin Kabani  
Chef des finances

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NINEPOINT PARTNERS GP INC., LE  
COMMANDITÉ DE NINEPOINT PARTNERS LP**

*(Signé) « James Fox »*

James Fox  
Administrateur

*(Signé) « Kirstin McTaggart »*

Kirstin McTaggart  
Administratrice